

Prévenir les violences sexistes et sexuelles au sein de sa structure

Objectifs :

Identifier les différents types de violences sexistes et sexuelles et connaître le cadre légal
Comprendre l'impact et les conséquences des violences sexuelles
Partager des stratégies et des outils pour réagir aux agissements sexistes
Prendre la mesure des obligations des employeurs et employeuses de la filière musicale

La Petite et Pluségales ont construit une expertise unique en France à propos de l'égalité des genres et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture, notamment les musiques et le milieu festif.

Programme détaillé :

Formation destinée aux dirigeants et dirigeantes de structure de la filière pour comprendre leurs responsabilités vis-à-vis de leur personnel

Analyse de situations de VSS dans la filière musicale
Apports théoriques sur la culture du viol et la notion de consentement
Définition des violences sexistes et sexuelles au regard du code pénal et du code du travail
Mises en situation pour réagir dans les situations de violences sexistes
Dispositifs de prévention et de traitement des VSS
Cadre légal et bonnes pratiques

Méthodologie

La formation est construite sous forme d'ateliers, nous mettons les personnes en action en alternant apports théoriques, expérimentation d'outils concrets, travail individuel et en petits groupes, mises en situation, restitutions et analyses collectives en groupe entier.

Les personnes sont amenées à s'appuyer sur leurs propres situations professionnelles pour expérimenter et s'approprier les outils proposés.

Publics concernés : Représentantes et représentants légaux des structures de la filière musicale

Prérequis : Aucun

Durée : 1 jour(s) soit 7 heures

Coût : 350.00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : plusieurs fois par an

Effectif : maximum de 14 stagiaires

Interventions : Anne-Lise Vinciguerra (consultante formatrice, directrice LaPetite), Lou Marthioens-Lartigue (consultante, formatrice, LaPetite), Adeline Broussan (consultante, formatrice, LaPetite), Cécile Bonthonneau (consultante formatrice, directrice PlusÉgales).

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage recommandé avec la formation : //

Ressources complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référente handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/comprendre-la-responsabilite-des-employeurs-dans-la-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 21/02/2024